

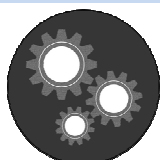
PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

Education thérapeutique du patient (42h)

Compétences

Cette formation aborde les compétences requises pour pouvoir dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

- ☞ s'approprier le concept ETP et son évolution
- ☞ différencier la maladie aiguë et chronique
- ☞ identifier ce qui différencie : information, conseil et posture éducative
- ☞ intégrer la place du patient dans la relation thérapeutique
- ☞ réaliser un bilan éducatif partagé avec le patient
- ☞ organiser et planifier les actions éducatives
- ☞ construire une réflexion personnelle



Modalités de formation & durée

- ◆ format mixte (présentiel et distanciel)
- ◆ 42 heures de formation estimées



Prérequis

- ◆ avoir déjà eu une expérience de soins et/ou d'accompagnement auprès de personnes atteintes de maladies chroniques.
- ◆ savoir utiliser son système d'exploitation (Windows, MacOS, Android,...).
- ◆ pratiquer la bureautique de base et les fonctions élémentaires d'Internet.



Les + de cette formation

- ◆ de part son organisation, vous allez pouvoir expérimenter les pratiques dans votre propre contexte professionnel (si celui-ci vous le permet)
- ◆ vous allez travailler sur des cas concrets que vous apporterez.
- ◆ vous allez réaliser un travail personnel en lien avec l'ETP.

Présentation de l'organisme de formation

La Maison des Réseaux de Santé de Savoie (MRSS) est une association loi 1901 agréée et financée par l'Agence Régionale de Santé. Elle a pour objectif de porter, concevoir et accueillir les dispositifs permettant l'amélioration des prises en charge des patients, par la coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qu'ils soient libéraux ou institutionnels.

Elle a également une mission de formation : elle est organisme de formation enregistrée sous le n° 82 73 01 227 73 auprès du Préfet de région Rhône Alpes et dispense depuis 2008 des formations professionnelles.

Datadockée, l'équipe se prépare pour la certification Qualiopi. La loi du 5 septembre 2018 " *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* " rend obligatoire de détenir, au 1^{er} janvier 2022, cette certification qualité afin de pouvoir bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Notre audit est programmé pour septembre 2021.



Contexte de l'action de formation

En 1988, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'ETP de la façon suivante :

" L'ETP vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

- Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

- Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider (ainsi que leurs familles) à comprendre leur maladie et leur traitement, collaborer ensemble et assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie "

En 2009, la Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) intègre l'approche ETP dans les soins. " *Mieux connaître sa maladie pour mieux la gérer, telle pourrait être la définition de l'ETP, qui est aujourd'hui reconnue par l'ensemble des acteurs de santé comme une priorité pour les personnes atteintes de maladies chroniques* ".

Elle est désormais inscrite dans le code de la santé publique par la loi du 21 juillet 2009 HPST (Art. L. 1161-1 à L. 1161-4). L'ETP vise à " *rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie* ".

Depuis l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013 et l'arrêté du 14 janvier 2015, les compétences requises pour pouvoir dispenser l'ETP reposent sur une formation d'un minimum de 40h d'enseignements théoriques et pratiques.



Public visé

- ♦ professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux et salariés
- ♦ professionnels du champ social et médico-social libéraux et salariés
- ♦ tout professionnel susceptible de travailler avec des personnes atteintes de maladies chroniques



Finalité et objectifs de l'action de formation

Finalité

- ♦ obtenir un certificat de réalisation de formation à l'ETP d'une durée minimale de 40 heures afin de pouvoir dispenser l'ETP aux patients.

Objectif de formation

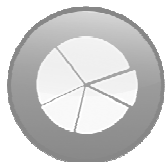
- ♦ à l'issue de la formation, les apprenants seront capables de développer les 7 compétences décrites ci-dessus pour dispenser l'ETP, en partenariat avec les professionnels (du champ sanitaire, médico-social et associatif), tout en respectant le rôle de chacun.

Ces compétences mobilisent des compétences organisationnelles, relationnelles, pédagogiques, d'animation, biomédicales et de soins.

Objectifs pédagogiques

à l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- ♦ percevoir les répercussions de la maladie sur la vie du patient
- ♦ comprendre la relation soignant-soigné
- ♦ concevoir des séances d'ETP
- ♦ initier un programme ETP



Modalités organisationnelles

- ♦ type de formation :
formation mixte organisée en 3 modules de 2 jours consécutifs.
les modules 1 et 2 se font en distanciel, le module 3 en présentiel.
- ♦ nombre d'heures estimées : 42h estimées réparties en
2 fois 2 jours de 7h soit 28h estimées à distance en synchrone
1 fois 2 jours de 7h soit 14h estimées en présentiel
- ♦ jours : le jeudi et le vendredi
- ♦ dates :
8 et 9 avril 2021 (distanciel)
20 et 21 mai 2021 (distanciel)
10 et 11 juin 2021 (présentiel)
- ♦ horaire : 9h-17h (pause déjeuner de 1 heure)
- ♦ lieu des journées en présentiel : MRSS 94 bis Rue de la Reveriaz, Espace Ryvhyère, 73000 Chambéry ou autre lieu à proximité.
- ♦ effectif prévu :
nombre maximum de stagiaires : 10
nombre minimum de stagiaires requis pour réaliser la formation : 8



Tarif

900€ TTC par stagiaire



Matériel nécessaire

- ◆ un ordinateur ou une tablette avec webcam et micro
- ◆ une connexion Internet
- ◆ écouteurs ou casque (optionnel)
- ◆ téléphone



Modalités de suivis administratif, pédagogique et technique

Suivi administratif

- ◆ convention ou contrat de formation
- ◆ attestation d'assiduité : feuilles d'émargement
- ◆ certificat de réalisation
- ◆ attestation individuelle de fin de formation

Personnes chargées des suivis

- ◆ suivi administratif :
Nathalie CHAPUIS
- ◆ suivi pédagogique :
formateur(s) via mail
- ◆ suivi technique (connexion pour les classes virtuelles)
Nathalie CHAPUIS via mail & téléphone
formateur(s) via mail & téléphone

Conditions de réponse

- ◆ en 72h (hors weekend)



Moyens utilisés pour réaliser la formation

- ◆ remise d'une documentation variée (articles, définitions, extraits d'ouvrages, textes officielles, ...).
- ◆ remise de fiches réalisées par l'équipe de formateurs.
- ◆ remise d'une bibliographie.
- ◆ visualisation de vidéos :
certains liens peuvent être donnés sur demande, d'autres ne seront pas mis à disposition.
- ◆ mise à disposition de livres à consulter sur place, pendant toute la durée du module 3 et uniquement la durée du module 3.
- ◆ apport de cas concrets par les stagiaires eux-mêmes.
- ◆ remise d'un guide pour le travail personnel à réaliser pour la fin de formation.



Contenu de l'action de formation

Afin de vous permettre de tester dans votre pratique professionnelle les contenus abordés, la formation est découpée en 3 modules espacés de 1 mois.

L'ordre ci-dessous, du déroulement du contenu de la formation, est susceptible d'évoluer

Le symbole  indique les spécificités apportées par la MRSS.

s'approprier le concept ETP et son évolution (Module 1)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<ul style="list-style-type: none">◆ situer l'environnement lié à l'ETP◆ se référer à des sources fiables d'information⊛ intégrer le principe évolutif de l'ETP			

différencier la maladie aiguë et chronique (Module 1)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<ul style="list-style-type: none">◆ situer l'environnement lié à l'ETP◆ tenir à disposition des informations liées à la particularité des pathologies⊛ faire émerger les représentations sur la notion de santé<ul style="list-style-type: none">◆ apprécier pour ajuster◆ se questionner et définir son rôle⊛ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle			

☞ identifier ce qui différencie information, conseil et posture éducative (Module 1)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<ul style="list-style-type: none"> ♦ situer l'environnement lié à l'ETP ♦ tenir à disposition des informations en fonction des enjeux de la maladie et de ses traitements ☛ questionner l'intention 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ adapter sa pédagogie en fonction de la situation ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne 		<ul style="list-style-type: none"> ☛ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle

☞ intégrer la place du patient dans la relation thérapeutique (Module 1)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<ul style="list-style-type: none"> ♦ situer l'environnement lié à l'ETP ♦ mesurer les enjeux ♦ construire une alliance thérapeutique ☛ entendre le vécu du patient 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ pratiquer l'écoute active et bienveillante ♦ pratiquer l'empathie ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne ♦ échanger et informer ♦ construire une relation de confiance 		<ul style="list-style-type: none"> ☛ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle

👉 réaliser un bilan éducatif partagé (Module 2)

compétences techniques

compétences pédagogiques
& relationnelles

compétences
organisationnelles

compétences
biomédicales & de soins

identifier les besoins de la personne

- ♦ mesurer les enjeux
- ♦ renseigner les outils de suivi et d'organisation
- ⊛ comprendre le patient dans sa globalité
- ⊛ repérer les conditions optimales de réalisation
 - ♦ pratiquer l'empathie & l'écoute active et bienveillante
 - ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne
 - ♦ échanger et informer
 - ♦ construire une relation de confiance
 - ⊛ repérer ce qu'il faut connaître du patient pour l'accompagner
 - ⊛ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle

s'accorder avec la personne (et son entourage) sur un plan d'action

- ♦ prendre en compte l'expérience des patients et les processus d'apprentissage de chacun
- ♦ repérer les ressources et les possibilités du patient selon sa situation
- ⊛ définir ce qu'est un objectif éducatif
- ⊛ repérer des objectifs de qualité
- ⊛ négocier les objectifs
- ⊛ prioriser les objectifs convenus
 - ♦ pratiquer l'empathie & l'écoute active et bienveillante
 - ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne
 - ♦ échanger et informer
 - ♦ construire une relation de confiance
 - ♦ s'accorder et convenir de l'action à mener (en différentes étapes)
 - ♦ co-construire un projet
 - ⊛ s'essayer à des outils de communication (QO QF, ambivalence...) et ressentir l'impact
 - ⊛ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle

👉 réaliser un bilan éducatif partagé (suite Module 2)

compétences techniques

compétences pédagogiques
& relationnelles

compétences
organisationnelles

compétences
biomédicales & de soins

organiser et planifier les actions éducatives

- ♦ orienter le patient vers des ressources fiables d'informations
- ♦ situer l'environnement lié à l'ETP
- ♦ travailler en partenariat
- ✪ débiter une réflexion dans un cadre apte à favoriser la collaboration et le travail commun
 - ♦ pratiquer l'empathie & l'écoute active et bienveillante
 - ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne
 - ♦ échanger et informer
 - ♦ construire une relation de confiance
- ✪ adapter sa pédagogie en fonction des besoins de la personne
 - ♦ planifier les actions liées à l'ETP
 - ♦ coordonner les acteurs
 - ♦ conduire un projet
 - ♦ évaluer, prioriser

compétence transversale

- ✪ comprendre la problématique de l'observance
- ✪ aider le patient à gérer sa maladie au quotidien

👉 animer des séances d'éducation collective (Module 3)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<ul style="list-style-type: none"> ✳ identifier la pertinence d'une séance au regard des besoins d'un public ✳ clarifier la problématique ✳ définir les objectifs de la séance ✳ construire le déroulé de la séance ✳ prévoir l'évaluation de la séance ✳ utiliser les techniques d'animation de groupe ✳ utiliser si besoin des outils éducatifs ✳ adapter et varier les séquences au cours de la séance 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ pratiquer l'empathie ◆ construire une alliance thérapeutique ◆ favoriser l'interactivité ◆ favoriser les apprentissages mutuels ◆ optimiser la production au sein du groupe ✳ intégrer la posture éducative 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ apprécier pour ajuster ✳ prévoir les conditions matérielles 	

☞ construire une réflexion personnelle (Module 3)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<ul style="list-style-type: none"> ✱ réaliser une analyse de sa pratique ✱ synthétiser les apports de la formation ✱ rédiger un écrit sur une thématique en lien avec l'ETP ✱ réfléchir sur la façon dont je peux inclure cette approche dans ma pratique, en prenant conscience de ce que je fais actuellement. <ul style="list-style-type: none"> ✱ développer une attitude réflexive ✱ restituer face à un groupe ✱ mobiliser son attention ✱ identifier les situations au cours desquelles je peux, dans ma pratique professionnelle quotidienne, contribuer à l'ETP. 			
<ul style="list-style-type: none"> ✱ planifier les étapes de mon projet personnel 			

☞ Travail personnel

En amont de la formation	En fin de formation
<ul style="list-style-type: none"> ◆ remplir le questionnaire d'évaluation formative en ligne : ce questionnaire vise à vous permettre de vous situer par rapport aux compétences abordées & permettre aux formateurs d'adapter la formation au groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ remplir le questionnaire d'évaluation formative en ligne afin de voir votre progression
Entre les modules 1 et 2	Entre les modules 2 et 3
<ul style="list-style-type: none"> ◆ expérimenter les notions abordées. ◆ tester les questions ouvertes ou fermées élaborées pendant le module 1. ◆ réfléchir sur la façon dont vous pouvez inclure l'ETP dans votre pratique, en prenant conscience de ce que vous faites actuellement. ◆ réfléchir et commencer le travail personnel à réaliser selon le guide remis. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ expérimenter les notions abordées. ◆ remplir le questionnaire d'évaluation formative en ligne afin de voir sa progression. ◆ consulter la documentation remise. ◆ finaliser et remettre le travail personnel à réaliser.



Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche pédagogique

- ◆ la démarche pédagogique s'inscrit dans un processus de réflexion pour favoriser la mise en mouvement des stagiaires.
- ◆ partir de l'expérience des participants est la base de notre démarche pédagogique.
- ◆ le contenu de la formation s'adapte au groupe et à ses attentes.
- ◆ entre les modules, les stagiaires sont invités à expérimenter les notions abordées durant cette formation.
- ◆ au cours de la formation et après celle-ci, les participants ont la possibilité de contacter les formateurs pour répondre à leurs interrogations ou faire part de leurs difficultés.

Méthodes pédagogiques

- ◆ les méthodes utilisées sont principalement actives, expérientielles, réflexives et informatives.

Elles permettent également aux stagiaires d'expérimenter en cours de formation.

Elles s'inscrivent dans la même approche que celles préconisées par l'ETP.

- ◆ les techniques utilisées sont variées (brainstorming, vidéo, photo expression, carto-langage, cas concret, retour d'expériences, jeux de rôle,...).



Modalités d'évaluation de la formation

- ◆ au début, en cours et en fin de formation :
évaluation formative des acquis via un questionnaire en ligne : ce questionnaire vise à permettre aux stagiaires de se situer par rapport aux compétences abordées.
- ◆ après chaque module :
évaluation de la satisfaction & du ressenti via un questionnaire : ce questionnaire vise à permettre aux stagiaires d'exprimer leur satisfaction et leur vécu.
- ◆ en fin de formation :
 - évaluation des acquis à travers 4 critères via la restitution des travaux personnels de chaque stagiaire :
 - la clarification du concept ETP
 - la clarification du programme ETP
 - la clarification de la posture éducative
 - l'intention de transfert des acquis vers des projets professionnels personnalisés.
 - évaluation de la satisfaction "à chaud".
- ◆ à 6 mois : évaluation des acquis à travers 2 critères
 - la réalisation d'actions concrètes
 - les représentations de l'ETP



Sanction de la formation

certificat de réalisation de formation à l'éducation thérapeutique du patient d'une durée de 40 à 42h.



Les formateurs

◆ BESSON Virginie

Diététicienne nutritionniste, DU en éducation thérapeutique La Pitié Salpêtrière en 2006, praticienne du Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids. Participation à la création et au développement d'une d'éducation en milieu associatif. Pratique éducative au CHMS de Chambéry puis en libéral. A fait partie de l'équipe éducative du Réseau SAVEDIAB de 2006 à 2016. Actuellement référente nutrition du dispositif d'Appui à La Coordination de la MRSS. Formatrice à l'ETP depuis 2012.

◆ HUARD Françoise

Infirmière, DU en éducation thérapeutique de Grenoble en 2010. Participation à la création et au développement de structures d'éducation et de Réseaux en milieu hospitalier et associatif. A fait partie de l'équipe éducative du Réseau SAVEDIAB de 2006 à 2016. Actuellement coordinatrice d'appui auprès des professionnels pour les patients en situation complexe ; chargée de favoriser le partenariat et le travail concerté entre les professionnels du monde médical, social et médico-social. Formatrice à l'ETP depuis 2012.

◆ SUCCU Massimo

Psychiatre, psychothérapeute et tabacologue. Médecin conseil à la MDPH 73 depuis 2012. Tabacologue au sein du Centre de Réhabilitation Respiratoire d'Aix-les-Bains depuis 2016, conception et animation de séances d'éducation thérapeutique visant à l'accompagnement des personnes vers un changement de comportement. Conception et animation de formations en addictologie et tabacologie. Formateur à l'ETP depuis 2013.

Cette formation ETP est animée par au moins 2 de ces 3 formateurs.

images vectorielles utilisées : creazilla.com et fotomelia.com



Maison des Réseaux de Santé de Savoie

94 bis rue de la Reveriaz - 73000 CHAMBERY ☎ 04.79.62.29.69 📠 04.79.62.39.71

📧 info@mrss.fr / www.mrss.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 73 01 227 73 auprès du Préfet de Région Rhône Alpes

SIRET : 48460820300036 – APE : 9499Z